



Sgen-CFDT



CGT



FSU



FCPE



SUD-Solidaires



UNSA



SNALC



FEP-CFDT



SUNDEP-Solidaires



SNEIP-CGT

Le Président de la République a annoncé une nouvelle étape dans les mesures sanitaires, pour freiner l'épidémie avec notamment l'avancée et le dézonage des congés scolaires associé à un passage en distanciel des enseignements.

Le ministre de l'éducation nationale n'a eu de cesse de prétendre que les protocoles étaient suffisants là où tout indique que la politique de tests est défaillante, que rien n'a été fait pour améliorer le bâti et en particulier les possibilités d'aération, que le nombre d'élèves par classes continue à être trop élevé alors que le fonctionnement avec des effectifs allégés liés à des recrutements supplémentaires et la réquisition de locaux aurait pu éviter la multiplication des cas de contamination. Les ministres (Education nationale comme Agriculture) n'ont pas entendu les acteurs de terrain qui alertaient sur la dégradation de la situation et faisaient des propositions pour éviter une fermeture des écoles et établissements scolaires dont on mesure les effets sur l'accroissement des inégalités entre élèves et les problèmes posés aux familles. Nos organisations demandent que les leçons du premier confinement soient tirées : les équipes doivent pouvoir s'organiser et organiser, comme elles le souhaitent le suivi des élèves.

Des conditions sanitaires strictes doivent permettre de maintenir les écoles et établissements scolaires ouverts et ainsi garantir les conditions d'une scolarité en présentiel, moins inégalitaire que l'enseignement à distance. Il est indispensable en outre que ces semaines soient mises à profit pour rendre la réouverture des écoles et des établissements scolaires possible dans des conditions telles qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle, pédagogique comme social.

Nous demandons :

- Les moyens d'assurer les remplacements, la prolongation au moins jusqu'aux congés d'été des contrats des contractuels et AED recrutés dans le cadre d'autorisations liées à la crise sanitaire afin de permettre un meilleur fonctionnement des établissements, d'accompagner les élèves à hauteur des besoins...

- Des créations de postes d'enseignantes et d'enseignants, de Psy-EN, de personnels administratifs, santé et sociaux, vie scolaire dans les écoles et les établissements pour la rentrée de septembre, pour annuler les fermetures de classes et de postes, répondre aux inégalités qui se creusent, et pouvoir anticiper une possible poursuite de la crise sanitaire.
- La mise en place immédiate des mesures adaptées (fermeture de la classe, élèves comme personnels déclarés cas contacts) afin d'éviter toute contagion, dès le premier cas Covid avéré
- Une amélioration significative de la politique de tests
- L'équipement des locaux en capteurs de CO2
- La fourniture de masques chirurgicaux aux élèves et aux personnels.
- La vaccination de tous les personnels volontaires qui travaillent dans les écoles, collèges et lycées. Elle doit se concrétiser rapidement et être étendue à tous les personnels particulièrement exposés. C'est une mesure d'intérêt général. Le calendrier précis et les modalités d'accès au vaccin doivent être définis rapidement.

L'absence d'anticipation a déjà conduit le service public d'Éducation dans une situation critique. Persister dans ce refus aurait des conséquences graves. Nous attendons du gouvernement, du ministre de l'éducation nationale, des réponses rapides et claires à nos demandes, et ce avant la reprise des cours fixée au 26 avril 2021. Des discussions doivent être ouvertes d'ici le 20 avril.